

## Loi Pacte : les mesures concernant les agriculteurs-en

05/09/2019



### Actus Agricoles

**La loi Pacte – Plan d’action pour la croissance et la transformation des entreprises, a été adoptée par les députés jeudi 11 avril. Regroupement des registres, statut du conjoint, annonces légales... : certaines mesures concernent les exploitations agricoles.**

Les députés ont adopté en lecture définitive, jeudi 11 avril 2019, la loi Pacte : plan d’action pour la croissance et la transformation des entreprises. Les mesures de cette loi visant à simplifier la vie des entreprises, concernent les entreprises en général. Parmi elles, certaines s’appliqueront de fait aux entreprises agricoles.

LIRE ICI L'ARTICLE PARU SUR LE SITE TERRE-NET